



JOURNEES MAISONS RELAIS 25 JUN 2008 COMPTES-RENDUS D'ATELIER

Atelier 1- Repérer les besoins : quels publics et quels projets pour les maisons relais ?

Repérer en amont les besoins locaux des publics est nécessaire pour orienter la recherche immobilière et définir un projet social, en cohérence notamment avec le PDALPD. Qui a initié le projet ? Comment se sont nouées les collaborations ? Quels ont été les débats pour caractériser les publics et les projets ?

Les intervenants

Akim BENTROUDI (CALD, Drôme)
Bernadette MARTIN (COATEL)
Carol POMEON (Habitat et Humanisme)



Repérer les besoins locaux

Le repérage des besoins au niveau local semble se faire relativement facilement. En effet, les acteurs locaux ont des habitudes de travail en commun. La structure porteuse de projet est déjà implantée dans un partenariat. Ainsi, les besoins précisément ciblés repérés par l'intermédiaire d'études sont généralement portés par d'autres au niveau local. Ils sont souvent repris au niveau des PDALPD même s'ils n'y sont pas retranscrits en termes d'objectif de production de maison relais. Dans les expériences évoquées, les besoins repérés par les acteurs de terrain ont ensuite été confirmés et plus, et notamment auprès d'usagers potentiels. Par la suite, les projets se mettent facilement en place quand les outils et compétences existent déjà en interne. La difficulté est alors souvent de trouver le foncier. Cela entraîne des délais relativement importants entre démarrage du projet et ouverture (5 ans).

Nous avons également constaté que parfois, le besoin ne venait pas de la structure qui finalement deviendra gestionnaire du projet mais des pouvoirs publics, en l'occurrence la DDASS. La structure gestionnaire a alors rencontré des difficultés dans le choix du bâti (désigné par les pouvoirs publics, sans consultation et sans être nécessairement adapté). « Il est parfois difficile de mettre en place correctement les choses car tout le monde n'a pas le même objectif final, pas la même volonté politique. Il est important d'avoir la volonté politique avec soi. Nous avons ouvert dans un immeuble prévu pour la démolition, de façon provisoire. Cela interroge sur le poids que peut avoir une association face aux « politiques ». Les élus politiques ont une vision macro-économique et le terrain une vision micro économique avec un équilibre plus fragile. »

Pérenniser le partenariat

Si le partenariat est présent au départ du projet, il semble plus difficile de le pérenniser par la suite. L'idéal est un partenariat qui ne se poursuit pas uniquement dans le suivi individuel des personnes accueillies mais également dans un suivi plus global de la vie de la maison relais (prises de décisions...). « Les partenaires doivent accompagner les personnes, mais aussi, de façon plus global, le projet ».

Quels publics ?

Le CALD avait repéré un besoin au niveau du public vieillissant. Le projet maison relais qui en a découlé a donc pour objectif de favoriser l'aide à la personne et la mutualisation des besoins à ce niveau-là afin de garder le plus longtemps possible les gens à domicile. Ce public cible est le public prioritaire sur la maison relais mais pas exclusivement, une certaine mixité est maintenue. « Au niveau des admissions, le porteur de projet doit être garant des attributions et avoir un droit de VETO car c'est lui qui est responsable par la suite ».

Débat par rapport au public accueilli

La définition du public donnée par la circulaire de 2002 est satisfaisante car elle est large, elle laisse des possibilités de mixité.

Après ce constat, plusieurs questions se sont posées par rapport à la définition du public accueilli :

- Les maisons relais doivent-elles accueillir des publics à la marge (familles monoparentales, pathologies psychologiques, public handicapé) ?
- Certaines maisons relais doivent-elles être spécialisées dans l'accueil d'une catégorie de public exclusivement ?

Eléments de réponses :

- « Les maisons relais ne doivent pas venir en remplacement des problèmes de logement actuel »
- « La maison relais n'est pas un environnement adéquat pour le bon développement de l'enfant ».
- « Les mères des familles monoparentales ont besoin d'un accompagnement éducatif qui n'existe pas en maison relais »
- « L'environnement d'une maison relais n'est pas plus nocif au développement de l'enfant que celui de certaines résidences sociales. La maison relais peut constituer un étayage familial. De plus les enfants peuvent apporter beaucoup aux résidents des maisons relais au niveau du collectif ».

Nous avons pu constater des fonctionnements et des visions très différentes par rapport au public accueilli. Des structures accueillent uniquement un public « très cassé » en considérant que la maison relais s'adresse à des personnes qui ne peuvent aller nulle part ailleurs, d'autres considèrent au contraire que ce n'est pas possible « on ne peut pas passer du carton à la maison relais, il y a des étapes et il faut respecter une certaine mixité. »

Les structures envisagent des moyens différents en terme d'intervention sociale et donc de publics accueillis différents. Nous avons vu une grande majorité des structures au sein desquelles aucun accompagnement social ne se fait en interne, et d'autres qui proposent un accompagnement social global.